



Message de l'hygiéniste dentaire

Le scellement des puits et fissures : bien sûr!

Les crevasses des surfaces masticatrices emprisonnent facilement les débris d'aliments et les bactéries, favorisant ainsi la carie.

Dès que les premières molaires permanentes poussent (vers 6 ans), et selon leur forme, le scellement peut être conseillé.

Facilement appliqué, sans anesthésie, il comble les creux et sillons. Combiné à une bonne hygiène dentaire, il prévient la carie des surfaces masticatrices.

Source : La prévention au 1^{er} rang pour vos petits et grands! Ordre des hygiénistes dentaires, 2011